

MIGRATIONS ET DYNAMIQUE DES VILLES SECONDAIRES  
EN AFRIQUE DE L'OUEST

par Véronique DUPONT

Dans les nombreuses recherches et études sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, l'attention s'est surtout portée sur ses aspects les plus spectaculaires, c'est-à-dire la croissance des grandes métropoles, ce qui reflète également les préoccupations des pouvoirs publics. Par contre, les travaux consacrés au développement des petites et moyennes villes sont relativement beaucoup plus rares. Toutefois, ils ont permis de mettre en évidence un phénomène de "décadence", relative ou absolue, des centres secondaires, qui peut être relié à la macrocéphalie du réseau urbain de nombreux pays d'Afrique (macrocéphalie = importance démesurée d'une ville - la capitale en général - par rapport aux autres villes du pays).

Ce constat suscite plusieurs interrogations sur le rôle des villes secondaires dans les processus d'urbanisation :

- Peuvent-elles constituer des pôles de fixation de la population, et au-delà des pôles de développement ?
- Quel est leur rôle dans la redistribution spatiale de la population ?
- Quelle place tiennent-elles dans les processus migratoires ?

Ces différentes questions seront abordées à partir d'une étude de cas, au Togo.

### 1. Le champ de l'étude

L'étude présentée concerne trois villes secondaires de la Région des Plateaux, au Sud-Ouest du Togo :

- . Atakpamé (24.400 habitants en 1981),
- . Kpalimé (27.700 habitants en 1981),
- . Badou ( 7.500 habitants en 1981).

La taille de ces centres doit être appréciée à l'échelle du Togo, avec ses 2,7 millions d'habitants en 1981, et sa capitale, Lomé, de 390.000 habitants.

Quel intérêt présente le choix de ce pays ?

- Le phénomène d'urbanisation au Togo illustre très bien le schéma en vigueur dans la plupart des pays d'Afrique Noire : le réseau urbain est lié de façon décisive à l'organisation spatiale coloniale, avec la mise en place d'un réseau de postes administratifs.
- Le Togo représente en outre un cas exemplaire de macrocéphalie urbaine, phénomène qui de plus va en s'accroissant. Ainsi, Lomé regroupait en 1981 54% de la population urbaine (1) du pays contre 39% en 1960. L'aggravation du déséquilibre capitale/villes secondaires ne résulte pas d'une croissance démesurée de Lomé (celle-ci n'est pas exceptionnellement élevée : 7% par an en moyenne de 1960 à 1971 et 6,5% par an de 1970 à 1981). Elle provient plutôt du ralentissement de la croissance démographique des villes secondaires : 4,3% par an en moyenne de 1960 à 1970 et 3,2% de 1970 à 1981, rythme de peu supérieur au taux d'accroissement annuel de l'ensemble de la population du Togo (respectivement 2,9% et 2,8%).

Quant aux trois villes étudiées, elles sont situées dans une région de plantations de café et de cacao, et donc intégrées dans un type de structures économiques issues du modèle de développement colonial. Cette économie de plantation a donné à la région une place privilégiée. Elle bénéficie en particulier d'une très bonne infrastructure routière, sanitaire et scolaire.

Ces villes ont une croissance démographique en perte de vitesse:

- . Atakpamé, chef-lieu de la Région des Plateaux, et carrefour majeur pour les voies de communication Nord/Sud et Est/Ouest, a connu un taux d'accroissement de 5,8% par an en moyenne entre 1960 et 1970 et de 2,8% entre 1970 et 1981.
- . Kpalimé, centre commercial étroitement relié au Ghana, avait un taux d'accroissement de 4,8% par an en moyenne entre 1960 et 1970 et de 2,8% entre 1970 et 1981.
- . Badou, gros bourg encore engoncé dans le monde rural, enregistrait déjà une croissance très faible entre 1960 et 1970 : de 0,9% par an en moyenne, entre 1970 et 1981, il est passé à 1,3% par an.

Par leur croissance modérée et fléchissante, ces trois villes illustrent bien la tendance générale des villes secondaires togolaises.

## 2. Données et méthodes d'observation

Les données de l'étude proviennent de deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes de la Région des Plateaux.

## 2.1. L'enquête renouvelée 1970-1979

La première, réalisée par Patrice VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée en 1979. Elle consistait en une observation suivie par enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970. Elle portait sur un échantillon de sept quartiers tirés au hasard dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979, une population de 10.920 individus.

Le but de l'enquête renouvelée est de suivre la population de l'échantillon pendant une période donnée, ici de 1970 à 1979. Il est donc nécessaire de bien définir l'unité de sondage, afin de pouvoir déterminer sans ambiguïté à quelle unité appartenait tel individu pour suivre son devenir.

Le quartier a été choisi comme unité de sondage car il correspond à une unité géographique, spatialement bien définie, et à une unité sociale.

Mais, en contre partie, se pose le problème de la représentativité des quartiers tirés, et des conséquences des effets de grappe. Par exemple, les quartiers peuvent avoir une certaine spécificité ethnique ou socio-professionnelle.

C'est pourquoi il faut rester prudent pour généraliser les conclusions de l'étude, et pour pouvoir extrapoler les résultats obtenus au niveau des quartiers à la ville entière, il faudrait s'assurer que ces derniers ne présentent pas de spécificité marquée par rapport au phénomène étudié.

L'avantage de l'enquête renouvelée est de permettre une analyse dynamique de la population des villes étudiées. En particulier, elle permet d'analyser l'émigration dans la population résidente en début de période, et l'immigration dans la population résidente en fin de période.

## 2.2. L'enquête migration 1984

En complément à l'enquête renouvelée 1970-1979, j'ai procédé en 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Ce sous-échantillon concernait la cohorte des ménages immigrés en ville en 1978-1979 (1975-1979 à Badou en raison de la faiblesse des effectifs). Il se composait plus précisément des chefs de ménage et de tous les membres de leur ménage âgés de 15 ans ou plus en 1979.

Cette enquête permettait de suivre une cohorte d'immigrés cinq à six ans après leur entrée en ville afin de connaître leur devenir et de déterminer des durées de séjour en ville.

Lors de cette enquête ont été également effectués des entretiens qualitatifs auprès des immigrants toujours résidents en 1984, afin d'établir leur biographie migratoire, professionnelle et familiale, et d'approfondir des questions sur les modalités d'insertion dans le milieu urbain et les liens maintenus avec le milieu d'origine.

Ces méthodes d'observation (l'enquête renouvelée plus l'enquête migration) facilitent une analyse fine des phénomènes migratoires vers les villes étudiées et à partir de ces villes.

Or, les migrations ne sont pas seulement un objet d'analyse, par exemple en tant que composante même de la croissance urbaine. Elles constituent aussi un instrument d'analyse privilégié de la dynamique urbaine et un révélateur des déséquilibres de l'espace économique.

### 3. Rôle des villes secondaires dans la fixation de la population

#### 3.1. Poids de la composante migratoire dans la croissance des villes

Pour la période d'observation, 1970-1979, la croissance démographique estimée à partir des quartiers enquêtés est faible, autour de 1% par an en moyenne (2). La composante naturelle de la croissance urbaine est pourtant très dynamique, autour de 3% par an en moyenne. Il s'agit de populations urbaines jeunes (60% de moins de vingt ans), au taux de natalité élevé (de l'ordre de 48%) et au taux de mortalité bas (de l'ordre de 11%). Mais ces facteurs sont contrecarrés par un déficit migratoire plus ou moins accentué selon la ville (autour de moins 2% par an en moyenne).

Pour avancer dans la compréhension des processus migratoires, l'important est de mettre à jour ce que recouvre ce solde, négatif pour les quartiers urbains enquêtés.

#### 3.2. Pouvoir d'attraction migratoire

On peut évaluer le pouvoir d'attraction des villes à travers des indices tels que les proportions d'immigrés ou de non-natifs dans la population résidente en 1970.

La proportion d'immigrés des neuf années précédant l'enquête de 1979 est de 93% pour l'ensemble de l'échantillon, et si l'on considère les immigrés de la seule année précédant l'enquête, elle est de 8,5%. Quant à la proportion des non-natifs, elle s'élève à 55% des résidents de 1979.

Ces indices montrent que l'immigration joue un rôle important dans la formation de la population des trois villes. Mais ceci ne suffit pas pour pouvoir considérer ces centres urbains comme de véritables pôles d'attraction. En effet, l'apport migratoire pourrait être assez indépendant des performances mêmes de la ville, et dépendre par exemple davantage des conditions économiques et démographiques dans les zones rurales de départ.

De plus, si l'on considère que de nombreuses fonctions des villes secondaires sont reliées à des services tournés vers les zones rurales (comme promouvoir la productivité et le commerce agricoles, fournir des services à la population rurale, générer des emplois non agricoles pour cette population...), une forte immigration en provenance des zones rurales environnantes vers la ville peut au contraire être un indice d'échec des fonctions urbaines destinées à desservir la population rurale.

Pour mieux apprécier le pouvoir réel d'attraction des villes, il est nécessaire de voir également dans quelle mesure cette population se fixe durablement en ville, et donc d'étudier la fréquence de l'émigration à partir de ces villes.

### 3.3. Fréquence de l'émigration

La fréquence de l'émigration à partir des trois villes est partout élevée. Ainsi, la proportion des émigrants de 1970-1979 dans la population résidente en 1970 est de 60% pour l'ensemble de l'échantillon. Pour la seule année suivant le recensement de 1970, la proportion d'émigrants est de 8%.

Si ces villes attirent une masse plus ou moins importante d'immigrants, elles constituent à leur tour des foyers d'émigration, et se caractérisent ainsi par une intense rotation de leur population.

On peut affiner l'analyse de l'émigration en prenant en compte les "antécédents migratoires des individus", en distinguant les natifs de la ville des non-natifs. Les proportions d'émigrants sont beaucoup plus fortes chez les non-natifs que chez les natifs : pour l'ensemble des émigrants de 1970-1979, elles s'établissent entre 44% et 58%, selon la ville, chez les natifs ; et chez les non-natifs, elles s'élèvent entre 64% et 77%. Ainsi le fait d'avoir déjà effectué au moins une migration dans le passé augmente la probabilité d'un nouveau départ.

L'intensité de l'émigration à partir des villes secondaires témoigne non seulement des difficultés de ces centres à conserver le surplus de leur croissance naturelle, mais surtout de leur incapacité à fixer les immigrants. Pour ces derniers, la ville en question ne constitue le plus souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire. De plus, cette étape peut s'avérer très brève. Ainsi, parmi les immigrés arrivés en 1978-1979, 68% à 78% (selon la ville) sont repartis dans les cinq à six années suivant leur installation en ville

; la durée moyenne de séjour en ville de ces "immigrés-repartis" est de trois ans seulement.

Les villes de la Région des Plateaux apparaissent donc davantage comme des "relais migratoires" que comme de véritables pôles d'attraction animés d'un dynamisme propre.

#### 4. Rôle des villes secondaires dans la redistribution spatiale de la population

Quelle redistribution spatiale de la population s'opère par le biais de ces villes ? Leur rôle dans les processus migratoires correspond-il à une fonction de "relais", au sens habituellement attribué à ce terme, c'est-à-dire pour renvoyer à des migrations s'effectuant par déplacements successifs des zones rurales vers des villes de taille croissante pour aboutir aux grandes métropoles.

##### 4.1. L'aire de recrutement des immigrants

Les immigrants de 1970-1979 proviennent en grande partie de la préfecture même de la ville et de la Région des Plateaux (de 36% à 46% selon la ville). Toutes les régions du Togo et les pays limitrophes (Ghana, Bénin) sont représentés dans les lieux de provenance des immigrants des trois villes. Leur aire d'influence migratoire s'avère ainsi assez étendue.

En étudiant le degré d'urbanisation des lieux de provenance, on constate que les zones rurales envoient entre 33% et 48% d'immigrés. Seul, Atakpamé reçoit plus d'immigrants des autres villes togolaises que des campagnes. Atakpamé, en tant que chef-lieu régional, a des fonctions administratives plus développées, qui drainent un effectif de fonctionnaires en provenance de la capitale et des autres villes plus important qu'à Kpalimé et Badou, simples préfectures.

Mais le poids des zones rurales n'est-il pas dû à un effet de taille des populations au départ ? Pour éliminer cet effet de taille, on pondère l'effectif des immigrants de chaque zone de provenance par la population moyenne de cette zone. La contribution des zones rurales n'est plus que de 10% dans la répartition standardisée des lieux de provenance nationaux au lieu de 44% dans la répartition observée.

L'effet de taille démographique apparaît donc déterminant pour expliquer l'importance des migrants en provenance des zones rurales par rapport à ceux des villes secondaires et de la capitale. Rappelons qu'en 1981, trois habitants du Togo sur quatre vivent dans les campagnes.

### Les cheminements migratoires avant l'entrée dans les villes des Plateaux

L'analyse des correspondances entre la région de naissance et la région de provenance montre que la majorité des immigrants ont une région de provenance correspondant à leur région de naissance : de 69% à 75% selon la ville. Mais le découpage régional utilisé cache des migrations circonscrites dans un espace plus restreint. L'analyse des biographies migratoires, faites en 1984, montre que les migrations multiples sont de règle.

Par contre, le schéma migratoire du type "campagne --> villes secondaires --> grande ville" n'est pas vérifié. Les processus migratoires sont plus complexes. On note notamment des migrations de retour loin d'être négligeables. Ainsi, dans les immigrants enquêtés en 1979, un certain nombre sont natifs de la ville (leur proportion va de 11% à 18% selon la ville), et plus généralement 21% à 27% de ces immigrants sont natifs de la Région des Plateaux. Lorsque l'on tient compte de ces migrations de retour, le rayonnement extra-régional des zones urbaines étudiées se révèle beaucoup plus limité qu'à première vue.

#### 4.2. L'aire de destination des émigrants

On peut résumer les principales directions des émigrants de 1970-1979. Pour l'ensemble de l'échantillon, un peu plus du tiers sont restés dans la Région des Plateaux, même un quart a été absorbé par la capitale, le reste correspond à un éventail relativement ouvert, dans lequel les pays étrangers, le Ghana et le Bénin en particulier, occupent une place très honorable.

L'analyse du degré d'urbanisation de la zone d'accueil montre que les migrations de type urbain-rural sont loin d'être négligeables : 29% à 48% des émigrants (selon la ville) se dirigent vers les campagnes togolaises. Mais ici aussi, l'effet de la taille démographique des zones rurales, par rapport à celle des zones urbaines intervient, comme dans le cas des immigrations.

Les villes secondaires, quant à elles, reçoivent 20% à 38% des émigrants (selon la ville de départ), et pour les émigrants d'Atakpamé et de Badou, elles apparaissent plus "attractives" que la capitale.

#### Directions préférentielles et migrations de retour

Pour apprécier l'importance des migrations de retour, et voir dans quelle mesure elles contribuent à expliquer la configuration géographique des destinations, il paraît intéressant d'analyser les lieux de destination des émigrants en fonction de leur "origine".

Faute de connaître le lieu de naissance des émigrants avec suffisamment de précision, l'appartenance ethnique, très bien connue, s'avère une variable pertinente pour une telle étude, chaque groupe ethnique ayant une implantation originelle bien déterminée. Même si le migrant n'est pas né dans la région d'établissement de son groupe ethnique, c'est cette dernière qu'il considérera comme son "milieu d'origine", la terre de ses ancêtres, son milieu ethnique et culturel traditionnel.

La répartition des lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnie montre que pour chaque groupe ethnique, sans exception, la région d'origine ressort comme une direction d'émigration préférentielle. Ce système de préférences marquées pour le milieu géographique et culturel d'origine façonne en partie le schéma de distribution des courants d'émigrations.

Les migrations de retour (pas nécessairement définitives) par l'attachement à son aire ethnique, jouent un rôle important dans les cheminements migratoires. Ces préférences témoignent de la force des liens que le migrant conserve avec son milieu d'origine, ce qui est également confirmé par les entretiens menés en 1984 auprès d'immigrés en ville.

#### Essai de bilan migratoire par région

En comparant la distribution géographique des flux migratoires vers et à partir des trois villes étudiées, on constate, malgré certaines similitudes, qu'il n'y a pas de symétrie parfaite entre aire de provenance et aire de destination. Ces villes participent donc à une redistribution spatiale de la population.

L'estimation de bilans migratoires entre les quartiers urbains étudiés et leurs zones d'échange permet de mettre en évidence quelques résultats marquants.

On relève d'abord un premier point commun important : le déficit migratoire vis-à-vis de Lomé est toujours élevé. A Kpalimé et à Atakpamé, il est le plus fort en valeur absolue, et relativement au courant total correspondant, il est partout supérieur au déficit moyen.

Mais un autre fait est à noter : même dans les échanges avec leur propre région, celle des Plateaux, les quartiers urbains enquêtés perdent davantage de migrants qu'ils n'en gagnent et, sauf à Kpalimé, le bilan est également négatif avec la seule préfecture.

Si pour l'ensemble de l'échantillon, le déficit migratoire rapporté au courant total augmente avec le degré d'urbanisation de la zone de migration, il demeure remarquable que ces quartiers urbains envoient davantage de migrants vers les campagnes qu'ils n'en reçoivent d'elles. Il n'y a qu'à Kpalimé où le bilan avec les zones rurales reste légèrement positif pour la ville. A Atakpamé, le déficit est même relativement plus fort que dans les échanges avec les villes secondaires.



La redistribution spatiale de la population qui s'opère par le biais des quartiers enquêtés dans les trois villes montre l'existence de processus migratoires beaucoup plus complexes qu'un simple drainage des hommes au profit de la capitale. Si c'est avec Lomé que le déficit migratoire est le plus important en moyenne, la Région des Plateaux, d'autres régions du Togo, même les zones rurales, et les pays étrangers (sauf le Ghana) ressortent également bénéficiaires, d'un point de vue comptable, de ces échanges migratoires.

Le qualificatif de relais migratoire appliqué aux trois villes secondaires étudiées ne doit pas être compris exclusivement au sens habituel, c'est-à-dire comme une étape pour les migrants originaires des zones rurales, ou de petites villes, et se dirigeant vers les grandes métropoles ; il doit être élargi pour traduire l'originalité des processus migratoires mis ici en évidence.

Une autre conclusion mérite d'être soulignée : le schéma habituel "exode rural - croissance des centres urbains par la migration" n'est pas vérifié ici, et les migrations de type urbain-rural tiennent une place importante dans les flux qui partent de ces villes.

## 5. A quoi correspond l'étape ville-secondaire dans les cheminements des migrants ?

### 5.1. L'approche économique

On a pu mettre en évidence plusieurs éléments explicatifs, d'une part, en prenant en compte les fonctions économiques exercées par les villes secondaires et, d'autre part, en replaçant ces villes par rapport à la structuration de l'espace économique national, et en l'occurrence aux déséquilibres de ce dernier au profit de la capitale.

S'agissant des fonctions économiques des villes étudiées, il faut en particulier souligner le rôle de la fonction publique et celui de la fonction de formation scolaire et par apprentissage, dans leurs liens avec le caractère de relais migratoire de ces centres.

La fonction publique : si l'on considère les seules migrations de travail, c'est ce secteur qui enregistre la proportion d'immigrés la plus élevée et connaît, en même temps, l'émigration la plus forte. Cette situation résulte directement du système d'affectations répétées caractérisant le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat. Pour les fonctionnaires et leur famille, ces règles, qui laissent peu de place aux décisions individuelles, impliquent un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation. L'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont pas exceptionnels.

Ce type de déplacement tient une place importante dans les migrations inter-urbaines.

#### La fonction de formation scolaire et par apprentissage

Son impact est notable dans les négociations des jeunes, et surtout des garçons, non seulement dans les décisions d'immigrer en ville, mais aussi dans les décisions de départ. Les immigrations pour motif scolaire ou d'apprentissage entraînent la plupart du temps un séjour en ville transitoire, limité plus ou moins à la durée des études ou du stage.

On trouve ici un lien direct entre la fonction de formation de ces villes et leur fonction de relais migratoire.

Cette fonction de formation s'exerce de manière privilégiée envers les populations de l'hinterland de ces centres. Par contre, ce ne sont pas ces populations qui en bénéficieront nécessairement en retour, pour la formation scolaire du moins.

Les jeunes scolarisés sont beaucoup plus attirés par la capitale. L'incapacité des villes secondaires à retenir ces jeunes, et leur direction préférentielle vers Lomé, renvoient à la polarisation de l'espace togolais.

#### **Les déséquilibres dans la localisation des fonctions économiques dans l'espace togolais**

Ils se traduisent en particulier par la concentration de la plupart des fonctions industrielles dans la capitale (75% des industries), alors que ces fonctions sont quasi inexistantes dans les trois villes étudiées. Ceci peut expliquer leur faible pouvoir de rétention migratoire et leur déficit vis-à-vis de Lomé. En dehors de la fonction publique, la capacité de ces trois centres à créer des emplois salariés réguliers s'avère très limitée. Les fonctions de ces villes sont en fait réduites à celles de services régionaux ou locaux.

#### 5.2. Les espaces de vie des migrants

Pour mieux comprendre les migrations qui affectent les trois villes, et en particulier celles vers les zones rurales qui ne s'intègrent pas dans les cadres d'analyse précédents, il est également apparu nécessaire de replacer ces centres dans les espaces de vie du migrant, et de réintégrer le séjour en ville dans sa trajectoire et son cycle de vie.

plusieurs points méritent d'être soulignés dans ce domaine :

- La migration n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, et le migrant entretient de nombreuses relations sociales et économiques avec celui-ci (rites, transferts d'argent ou de produits) qui contribuent à leur tour à alimenter des filières migratoires. Et il faut souligner l'importance des réseaux de connaissances comme supports à de nouvelles migrations.
- Le lieu d'origine du migrant constitue un pôle de référence permanent pour le migrant, et apparaît comme l'aboutissement logique de son cheminement, le séjour en ville n'étant perçu que comme transitoire, une étape parmi d'autres. Le milieu d'origine du migrant reste son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres où se déroulent les cérémonies religieuses et familiales, où peuvent se conclure les mariages.  
Ce pôle de référence peut expliquer certaines migrations qui trouvent leur origine dans la sphère de reproduction sociale. Ainsi, on a déjà démontré l'importance des migrations de retour dans la configuration spatiale des courants migratoires.

Lieu d'origine et lieu de résidence du migrant ne renvoient pas à deux espaces de vie distincts, mais plutôt à une bi-polarisation de son espace de vie.

#### EN RESUME

Les trois villes secondaires étudiées n'apparaissent pas capables de stabiliser les migrants qu'elles reçoivent, ni de retenir leurs propres citadins autochtones. Si elles ne parviennent pas, en particulier, à capter durablement les courants vers la capitale, leur rôle dans les processus migratoires ne se limite pas à une fonction de relais au profit exclusif de Lomé, ou d'autres métropoles côtières. Ce sont des centres de redistribution de la population, des villes étapes au cours de cheminements migratoires plus complexes, dans lesquels le lieu d'origine du migrant constitue un pôle de référence constant, et donc un élément important à prendre en compte, à côté des facteurs économiques liés aux déséquilibres de l'espace togolais.

## BIBLIOGRAPHIE

Véronique DUPONT : "Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de Plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou". Thèse pour le doctorat de troisième cycle en Economie Appliquée (Démographie Economique), Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p.

## NOTES

- (1) Selon la définition officielle sont considérées comme villes au Togo, les vingt-et-un chefs-lieux de préfecture. Le terme de "villes secondaires" désigne ici l'ensemble des chefs-lieux de préfecture à l'exception de la capitale, Lomé.
- (2) Les taux d'accroissement annuels estimés à partir de l'enquête renouvelée pour la période 1970-1979 sont inférieurs aux taux intercensitaires de 1970 à 1979 cités plus haut. Alors que ces derniers sont calculés à partir des résultats bruts des recensements, sans tenir compte des erreurs de couverture, la méthode de l'enquête renouvelée permet d'estimer le taux d'omission au recensement de 1970 dans la population enquêtée, et donc de corriger son effectif. Par ailleurs, le recensement de 1981, étant considéré d'une qualité bien supérieure au précédent, on peut admettre pour 1981 une erreur de couverture inférieure à celle de 1970. Aussi, les taux intercensitaires doivent-ils être considérés comme des estimations maxima, et ceux calculés à partir de l'enquête renouvelée comme des estimations minima.

## DEBAT

**ELIE** - Comment connaissez-vous avec exactitude les destinations des émigrants puisqu'ils ne sont plus là pour répondre ?

**Véronique DUPONT** - Plusieurs cas de figure se présentent. Si seul un membre du ménage émigre, alors le reste du ménage peut répondre. Dans ce cas, la réponse est fiable. Si tout le ménage émigre, les informations viennent souvent du chef de concession ou d'autres voisins. Celles-ci seront moins fiables car le projet migratoire déclaré aux voisins peut différer du projet effectif. Le lieu d'émigration est inconnu dans 10% des cas. Donc il est nécessaire de faire l'hypothèse que les lieux d'émigration inconnus n'entraînent pas de distorsion par rapport aux cas connus. Il en est de même pour les motifs d'émigration (14% de cas non précisés) et les dates d'émigration (5% de cas non précisés).

**André QUESNEL** (Commentaire) - Cette étude met de côté ce qu'on tire hâtivement des soldes migratoires. Le solde migratoire ne dit rien d'autre qu'augmentation ou diminution de la population. Une analyse plus fine remet en question toutes les analyses rapides faites à partir de statistiques.

**Véronique DUPONT** - La contre partie est le problème de la généralisation des résultats. En particulier, pour les lieux de destination, les résultats peuvent être influencés par la structure des quartiers de l'échantillon. Ainsi à Atakpamé, un quartier tiré étant composé à 80% de Cotocoli (ethnie originaire de la Région Centrale), il est normal que la Région Centrale soit souvent citée dans les lieux de provenance et dans les lieux de destination.

**Philippe ANTOINE** - On n'interroge que les personnes qui restent mais aurait-on eu les mêmes conclusions si on avait interrogé les personnes émigrantes ?

**Véronique DUPONT** - Pour certaines questions, comme le maintien des liens avec le lieu d'origine, la réponse est positive, car d'autres enquêtes ont abouti au même résultat. Par contre, lorsqu'on étudie l'exercice des activités agricoles en ville, phénomène qui témoigne de la non rupture des immigrés avec le milieu rural, les résultats peuvent être biaisés par le fait qu'on interroge seulement les personnes toujours résidentes cinq ans après. Il en est de même pour d'autres variables comme le statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, logé gratuitement...) qui ne sont pas indépendantes du degré d'intégration en ville.

Philippe ANTOINE - Les personnes parties avaient-elles les mêmes caractères que les personnes toujours résidentes ?

Véronique DUPONT - L'échantillon interrogé en 1984 est trop petit pour pouvoir le dire. Mais lorsqu'on analyse les biographies migrantes des individus, les conclusions rejoignent celles de l'enquête renouvelée 1970-1979, dont les effectifs permettent une analyse quantitative : les fonctionnaires connaissent la mobilité la plus forte alors que les commerçants ont la mobilité la moins forte.

PICOUET - La fonction de redistribution des populations de ces villes est-elle généralisable à l'ensemble de l'Afrique ?

Véronique DUPONT - On peut généraliser le phénomène aux autres villes secondaires du Togo dans la mesure où elles présentent une certaine similitude dans leur structure économique, comme l'absence de fonction industrielle notable face à la capitale qui monopolise l'essentiel des fonctions industrielles du pays, ou encore en raison du fonctionnement de l'administration, soumis partout au phénomène des affectations répétées. Mais il n'est pas possible de généraliser ces conclusions à toute l'Afrique, sans études comparatives.

André QUESNEL - Il existe très peu d'études sur les villes secondaires en Afrique et dans les pays du Tiers-Monde. Des études faites en Thaïlande montrent que le développement d'infrastructure dans ces villes pour augmenter leur pouvoir de rétention a, au contraire, accéléré le rôle redistributeur de population vers la capitale car la capitale draine plus de personnes encore, malgré le départ des ruraux vers ces villes secondaires. Et ces politiques de développement d'infrastructure ont échoué.

PICOUET - Au Vénézuéla, on assiste à une dépoliarisation de la capitale. Il existe une redistribution des flux internes depuis une dizaine d'années du fait d'une politique d'investissements publics qui vise à une redistribution des investissements industriels. Les flux de population se sont dirigés vers les Régions du Centre (régions touchées par la redistribution des investissements) de sorte que les flux migratoires nets vers la capitale sont actuellement négatifs.

André QUESNEL - Tant que se maintiennent les capacités d'installation industrielle proche de la capitale, il est difficile de donner une dynamique aux villes secondaires.

Véronique DUPONT - Les migrations pour motifs professionnels, qui pourraient s'expliquer par la structuration de l'espace économique, ne sont pas majoritaires. Il y a des logiques migratoires qui sont du ressort du domaine familial ou du système matrimonial et qui ne s'expliquent pas par la localisation des fonctions économiques.

ELIE - Pour les immigrants volontaires, peut-on connaître le motif initial de déplacement et vérifier si ce projet a été exécuté ou pas ?

Véronique DUPONT - On ne connaît pas leur projet mais leur motif de déplacement. Il est donc difficile d'apprécier la réussite du projet par rapport à ces motifs car les motifs ne sont pas assez précis.

ELIE - Quel est le poids des motifs professionnels par rapport à l'ensemble des motifs de migration ?

Véronique DUPONT - Environ 35% pour les migrants de type "actif" (c'est-à-dire à l'initiative de la migration). Mais cette proportion s'élève à 50%, si l'on tient aussi compte des migrations induites. Ce sont en effet, les motifs professionnels qui entraînent le plus de migrations induites.

André QUESNEL - Il faut essayer de ne pas trop dissocier les mouvements pour motifs professionnels et familiaux car les deux motifs se rejoignent. En particulier, par rapport aux fonctions commerciales de ces villes, on se rend compte qu'il y a une certaine féminisation des villes secondaires. Il est important de voir que les femmes occupent des fonctions commerciales et qu'on note par ailleurs, une destabilisation matrimoniale. On trouve beaucoup de femmes seules avec leurs enfants dont elles assurent la scolarisation en ville et donc ces femmes se stabilisent plus en ville.

Véronique DUPONT - Les migrations hors du Togo concernent plus les hommes alors que les femmes sont davantage concernées par les migrations à l'intérieur du Togo.

Philippe ANTOINE - Le suivi des gens sélectionnés n'entraîne-t-il pas un biais ? La crise qui traverse l'ensemble des pays échappe à ce type d'analyse. Les mouvements très récents ne sont pas saisis. Il n'y a pas de possibilité de faire des analyses conjoncturelles.



SÉMINAIRE EHESS :

CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES  
EN AFRIQUE ET EN AMERIQUE LATINE

\*

ANNÉE 1984 - 1985

JUIN 1987

EHESS

ORSTOM